



Punaises des lits, propriétaire inactif

Par **GG05**, le **15/03/2010** à **23:55**

Bonjour,

J'ai emménagé dans un studio en janvier 2007.

Dès les beaux jours, j'ai commencé à me faire littéralement dévoré par ce que j'ai conclut être des punaises de lit.

Dès lors j'ai prévenu mon propriétaire, qui m'a rétorqué que j'étais à l'origine du problème.

J'ai alors cessé de payer les charges.

Aujourd'hui, j'aimerais savoir quels sont mes recours pour faire réagir mon propriétaire.

Merci d'avance pour vos réponses.

Gerald.